



Après un court mais rude hiver, le printemps s'annonce précoce et la nature explose de toutes branches. Pourtant, en cette année d'élections chacun s'interroge, bien des bourgeons d'espoir sont prêts à éclater mais lequel apportera le fruit de la reprise économique tant attendu ?

Le tintamarre de la campagne électorale couvre, pour le moment, les mauvais présages de crise que l'on entend en sourdine. Pourtant, au quotidien, chacun d'entre nous ressent les effets de cette crise, augmentation du coût de la vie, de la précarité, du chômage ... et des profits des entreprises du CAC 40 : cherchez l'erreur !!

L'économie retient son souffle en attendant le 6 mai, date du 2^{ème} tour des élections présidentielles. Les subventions sont en attente, les banques ne s'engagent que frileusement. C'est dans ce contexte d'incertitude, qu'après avoir décidé de réaliser les travaux d'aménagement du CD 13 rue de la Gare en deux tranches, une ce printemps et la deuxième en 2013, nous pensons plus raisonnable de ne déclencher la 1^{ère} tranche que cet automne. Espérons que d'ici là la situation sera plus claire et que la nouvelle banque issue de la Banque Postale pour remplacer DEXIA soit opérationnelle.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

Emplois saisonniers :

Afin de satisfaire d'une part à la nécessité de travaux à réaliser à la belle saison et d'autre part à la demande de plusieurs jeunes du village, nous avons décidé de renouveler la mise en place d'emplois saisonniers pour juillet et août 2012.

Les candidats (tes) devront avoir le permis B, être étudiant, avoir 18 ans. Il y aura 4 postes de 15 jours du 2 juillet au 31 août.

Les personnes intéressées devront déposer un CV et une lettre de motivation en Mairie avant le 30 avril 2012. En cas de forte demande un tirage au sort aura lieu.

Fleurissement et décoration de la commune :

La mise en place des fleurs se fera avec la T'Chaparré courant mai.

Toute personne qui souhaiterait s'investir dans cette mission d'embellissement ou qui se sentirait des aptitudes à conduire l'équipe de volontaires de notre commune serait la bienvenue. Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître auprès de la secrétaire de Mairie ou la Présidente de la T'Chaparré (Françoise ROESCH).

Soyez nombreux, nous avons besoin de votre investissement.

Mini festival Rock métal à Lachapelle :

Le 19 mai aura lieu le 2^{ème} concert rock métal avec les groupes suivants :

The Unloaders - Son of apple - Desybes

Correspondants Presse Locale :

Nous vous rappelons que les correspondants du « Pays » et de « L'Est Républicain » sont :

- Pour le Pays, Jean-François KIEFFER - 03 84 29 11 29 - jfkieffer@wanadoo.fr
- Pour l'Est Républicain, Angélique PEKER - 06 07 26 86 33 - angie.clavier@laposte.net



Retrouvez ce flash-info sur le site internet de la commune www.lachapelle-sous-chaux.com rubrique "flash info" ou en utilisant le QR Code avec votre smartphone.

OPTYMO à votre porte :

Le service OPTYMO à la demande qui s'est mis en place courant 2011 est maintenant bien visible sur notre commune.

En effet, 14 points de ramassage sont maintenant matérialisés par des poteaux sur lesquels vous pouvez lire le mode d'emploi de ce service qui ne cesse de se développer.

- **Amplitude :**

Le service fonctionne toute l'année, sauf jours fériés, du lundi au samedi de 7 heures à 20 heures.

- **Où se déplacer :**

De votre commune vers Belfort ou vers les communes limitrophes.

Ce service propose désormais des horaires réguliers tout au long de la journée. Il assure un départ et un retour toutes les heures de votre commune vers n'importe quel arrêt de votre secteur non desservi par une ligne régulière.

Les horaires de passage dans les communes sont pré-établis et doivent permettre une arrivée et/ou un départ au point de correspondance avec le service urbain Optymo.

Première arrivée à l'arrêt « personnalisé » : 7h30 - Dernier départ de l'arrêt « personnalisé » : 19h30.

- **La réservation :**

Le service de réservation est ouvert de 6h30 à 22h30 du lundi au dimanche avec la possibilité de réserver son trajet jusqu'à une heure avant le rendez-vous. Il en va de même en cas d'annulation d'un trajet précédemment réservé. Lors de la réservation, l'arrêt et l'heure de rendez-vous de l'aller et du retour sont déterminés.

Le service de réservation est accessible au 0810 10 11 90 (N° Azur : prix d'un appel local). Lors de votre réservation, vous devez indiquer votre N° de Pass Optymo.

- **Titre de transport et tarif :**

Le Pass Optymo est le seul titre valable sur le service Optymo A la Demande. Toute personne peut l'obtenir gratuitement sur simple demande au 0800 304 863 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou en remplissant le formulaire en ligne (Pass en ligne) sur www.optymo.fr.

2 € le trajet - Correspondances gratuites et illimitées sur les lignes régulières Optymo - Gratuité pour les enfants de - 5 ans.

Le service Optymo à la demande mis en place sur notre commune est le fruit de négociations très difficiles, son succès et son maintien dépendront de l'utilisation ou pas des concitoyens que nous sommes.

Petits rappels citoyens du printemps :

- **Horaires de tonte (Arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2003) :**

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

- **Feux :**

Il est rappelé qu'il est interdit de brûler. L'éco-point servant à collecter papier, plastique et végétaux est à votre disposition route de Chaux.

- **Ordures ménagères :**

La collecte n'est ramassée que dans les conteneurs prévus à cet effet et mis à disposition par le SICTOM.

Il est interdit de mettre des sacs ou des cartons au pied de votre conteneur, ils ne sont plus ramassés.

- **Stationnement :**

Conformément aux prescriptions du Code de la Route (articles R417-10 et R417-11), le stationnement est interdit sur tous les trottoirs de la Commune qu'il soit occasionnel ou exceptionnel.

Nous sommes au regret de constater continuellement qu'un certain nombre de nos concitoyens ne respectent pas ces règles élémentaires de civisme. Jusqu'à présent nous avons essayé de sensibiliser chacun par l'information mais le succès est loin d'être complet.

En conséquence nous informons les réfractaires aux règles que les garde-nature seront alertés afin qu'ils verbalisent les contrevenants.



Quels travaux cette année sur notre commune ?

Mis à part les travaux d'aménagement du CD 13 qui pourraient commencer cet automne si les subventions et l'emprunt sont au rendez-vous, quelques opérations ont été inscrites au budget :

- aménagement d'un chemin d'accès aux logements de Territoire Habitat et au Club House du Tennis,
- construction ou modification de fossés,
- réfection du revêtement de la cour d'école,
- construction d'un trottoir à l'angle du n°6 de la rue du Rhône afin de sécuriser le cheminement des piétons, surtout les enfants rentrant de l'école,
- diverses réfections de chaussées sont également à l'étude et feront l'objet d'un choix par la commission et le comité consultatif voirie :
 - rue des Creuses,
 - rue de la Côte le Saint,
 - Impasse de la rue de Bellevue,
 - entrée de la rue d'Errevet.
- Agrandissement du local de rangement de la salle communale (travaux subordonnés à l'obtention d'une subvention).

Conseil municipal du 18 janvier 2012 :

- Travaux CD 13 :

Autorisation de lancer l'appel d'offres, de demander les subventions et d'inscrire les dépenses au budget 2012. Réalisation en deux tranches, la 1er côté Sermamagny jusqu'au carrefour de la rue des Champs. Démarrage des travaux subordonné à l'obtention des subventions.
- ONF, coupes de l'exercice 2012 :

Sont désignées sur proposition de l'ONF, les parcelles 7 et 14. Les houppiers seront réservés aux affouagistes.
- Autorisation de mandatement, jusqu'au vote du budget primitif 2012, du quart des crédits ouverts au BP 2011.
- Questions diverses :

La Communauté de Communes de la Haute Savoureuse est dorénavant seule habilitée à donner des renseignements sur les tarifs d'enlèvement des ordures ménagères.



Pas de répit pour les emballages en plastique !

A partir du 2 avril 2012, vous pouvez participer comme près de 4 millions de Français, à une opération d'envergure pour recycler plus d'emballages en plastique.

Ensemble donnons un coup d'accélérateur au recyclage en **triant tous nos emballages en plastique sans exception** : les bouteilles et flacons en plastique, comme cela a toujours été le cas, mais aussi les pots, les barquettes, les sacs... pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.

Vous avez des questions sur les nouvelles consignes de tri ? Le SICTOM de la zone sous-vosgienne vous répond au 03 84 54 69 44.

Conseil municipal du 30 mars 2012 :

- Vote du Compte Administratif se soldant par un excédent global de 184 128,23 €.
- Approbation du compte de gestion 2011 dressé par Monsieur le Trésorier Principal, identique au Compte Administratif ci-dessus.
- Affectation des résultats 2011:
Le C.A. fait apparaître un excédent de fonctionnement de 184 128,23 € affecté comme suit :
 - Affectation en réserve d'investissement pour combler le déficit d'investissement : 78 655,10 €
 - Report en fonctionnement : 76 295,13 €
- Vote du budget primitif 2012 :

Dépenses de fonctionnement :	430 342 €	Recettes de fonctionnement :	544 881 €
Dépenses d'investissement :	184 729 €	Recettes d'investissement :	184 729 €
- Vote des trois taxes :
Taxe d'habitation : 14,00% - Foncier bâti : 14,76% - Foncier non bâti : 59.73%.
Pas d'augmentation des impôts en 2012.
- Vote des subventions aux associations :
 - ACCA Lachapelle sous Chaux : 500 € - Club des Chaperottes : 300 € - Tennis Club : 500 €
 - T'Chaparré : 300 € - Association l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgiens : 50 €
- Tarifs 2012 de location de la salle communale :
 - Personnes extérieures au village : 350 € - Personnes du village : 240 €Les tarifs de location du Club House restent inchangés.
- Tarif d'occupation du domaine public par « Distripain » :
Le propriétaire de la boulangerie « Le Pain d'Antan », Monsieur ROBIN d'Evette-Salbert, propose d'installer un « distripain » sur notre commune. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide de lui faire payer la somme de 20€ par mois pour l'occupation du domaine public, à charge pour lui de faire installer le matériel nécessaire y compris le compteur EDF et de régler toutes charges inhérentes à ce projet.
- Recrutement de 4 emplois saisonniers et d'un C.A.E. :
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les emplois saisonniers destinés aux étudiants de la commune pour la période du 2 juillet au 31 août 2012. Les lettres de motivation et C.V. devront être déposés en Mairie.
Il décide également de recruter, pour une période de six mois, à raison de 20 heures par semaine et pour un montant de 227 €, un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.
- Renouvellement de l'adhésion du service informatique :
La convention informatique avec le SIAGEP arrivant à son terme, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la renouveler dans les mêmes conditions et pour la même durée.
- Don de Mlle BAUMGARTNER :
Le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un don de 100 € de Mademoiselle BAUMGARTNER pour avoir remis en place les lettres décollées sur la tombe de son père. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter ce don.
- Signature d'un avenant à la convention de médecine professionnelle de 2009 en attendant le refonte du système qui devrait intervenir avant le 1er juillet 2012.
- Adoption modification du P.O.S. ramenant la surface minimale pour construire en zone UB à 8 ares et à 12 ares en zone UC.
- Renouvellement du contrat groupe « Assurance Collective » couvrant les agents de la commune.



Lachapelle sous Chaux

www.lachapelle-sous-chaux.com

Communiqué



Calendrier de l'année 2012

Activités hebdomadaires

Jours, horaires et lieux	Activités	Organisateur
Tous les mardis (période scolaire) de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle communale	Tennis de table	La T'chaparre
Tous les mercredis (période scolaire) de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle communale	Gymnastique avec Gym +	La T'chaparre

Activités ponctuelles

Au printemps, dates à définir	Fleurissement du village	La T'chaparre
Certains mardis, de 20 h à 22 h	Bricolage	La T'chaparre
De septembre à décembre le mardi soir, de 20 h à 22 h	Confection et installation des décorations de Noël	La T'chaparre

Manifestations de l'année 2012

Dates	Manifestations	Organisateur
samedi 19 mai 2012	Concert pour les jeunes	La T'chaparre
dimanche 17 juin 2012	Journée tennis portes ouvertes	Tennis Club
dimanche 24 juin 2012	Marche à Lachapelle	Les Chaperottes
dimanche 16 septembre 2012	Vide grenier	Tennis Club
dimanche 7 octobre 2012	Friture	Association du Malsaucy
samedi 13 octobre 2012	Loto	Les Chaperottes
samedi 10 novembre 2012	Repas Créole avec « les amicol »	La T'chaparre
Avant Noël, date à convenir	Art floral	La T'chaparre
lundi 31 décembre 2012	Saint Sylvestre	La T'chaparre

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues : si vous souhaitez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous contacter :
Françoise Roesch, 20 rue de Bellevue
ou Véronique Escriva 34 rue de la Gare
ou Isabelle Poncet, 6 rue de la Libération